

Le 01/02/2016 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS *Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Madame BRAMARD, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Monsieur POLLE, Madame WISSOTZKY, Monsieur JULLIEN, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Monsieur NOGRETTE, Madame CAPGRAS, Madame BERTOIS, Madame PERNIER, Monsieur LIEVAIN, Monsieur LY, Monsieur GASPART, Monsieur NEKKAR, Madame COLIGNON, Madame NAKIB, Madame TRAORE, Monsieur MIRON, Madame DJENADI, Monsieur SALITOT, Madame HERBANNE, Madame BAPTISTE, Monsieur VIGUIER, Monsieur NARZIS, Monsieur RAIHOUI, Madame THIERRY, Madame ITALIANI.*

ABSENTS *Monsieur ILLIGOT.*

POUVOIRS *Monsieur Charles LOCQUET à Monsieur Benoît MIRON, Madame Anne ROUIBI-GEFFROY à Monsieur Thibaud VIGUIER, Madame Jacqueline FONTAINE à Monsieur Grégory NARZIS, Madame Stéphanie PRIOU à Monsieur Mehdi RAIHOUI.*

Date d'affichage	8 février 2016
Date de la convocation	25 janvier 2016
Nombre de présents	40
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Elodie BAPTISTE

Le 01/02/2016 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS Madame CAYEUX, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Madame BRAMARD, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Monsieur POLLE, Madame WISSOTZKY, Monsieur JULLIEN, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Monsieur NOGRETTE, Madame CAPGRAS, Madame BERTOIS, Madame PERNIER, Monsieur LIEVAIN, Monsieur LY, Monsieur GASPART, Monsieur NEKKAR, Madame COLIGNON, Madame NAKIB, Madame TRAORE, Monsieur MIRON, Madame DJENADI, Monsieur SALITOT, Madame HERBANNE, Madame BAPTISTE, Monsieur VIGUIER, Monsieur NARZIS, Monsieur RAHOUI, Madame THIERRY, Madame ITALIANI.

ABSENTS Monsieur ILLIGOT.

POUVOIRS Monsieur Franck PIA à Madame Caroline CAYEUX, Monsieur Charles LOCQUET à Monsieur Benoît MIRON, Madame Anne ROUIBI-GEFFROY à Monsieur Thibaud VIGUIER, Madame Jacqueline FONTAINE à Monsieur Grégory NARZIS, Madame Stéphanie PRIOU à Monsieur Mehdi RAHOUI.

Date d'affichage	8 février 2016
Date de la convocation	25 janvier 2016
Nombre de présents	39
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Elodie BAPTISTE

## **EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le lundi 1<sup>er</sup> février 2016 à 18h30 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

### **1-budget principal: budget primitif 2016, création, modification et suppression d'autorisations de programme ou d'engagements**

Le conseil municipal a approuvé à **la majorité** le budget primitif 2016 du budget principal de la ville qui s'équilibre de la manière suivante:

#### **Fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	83.552.803	Propositions nouvelles	83.552.803
Total :	83.552.803	Total :	83.552.803

#### **Investissement**

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	22.227.634	Propositions nouvelles	22.227.634
Total :	22.227.634	Total :	22.227.634

### **2- Budget annexe de l'eau : budget primitif 2016**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés** le budget primitif 2016 du budget annexe « Eau » qui s'équilibre de la manière suivante :

#### **Fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	1.010.000	Propositions nouvelles	1.010.000
Total :	1.010.000	Total :	1.010.000

#### **Investissement**

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	2.718.138	Propositions nouvelles	2.718.138
Total :	2.718.138	Total :	2.718.138

### **3- Budget annexe régie exploitation Elispace : budget primitif 2016**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité des suffrages exprimés** le budget primitif 2016 du budget annexe « régie d'exploitation de l'Elispace » qui s'équilibre de la manière suivante :

#### Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	721.467	Propositions nouvelles	721.467
Total :	721.467	Total :	721.467

#### Investissement

Dépenses		Recettes	
Propositions nouvelles	93.525	Propositions nouvelles	93.525
Total :	93.525	Total :	93.525

### **4- Vote des taux d'imposition**

Le conseil municipal a approuvé à la **majorité** le vote des taux d'imposition 2016 comme suit :

- taxe d'habitation : 16,60 %
- taxe Foncière sur les propriétés bâties : 35,66 %
- taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 68,56 %

### **5- Pouvoirs du maire – délégation du conseil municipal en matière de couverture du besoin de financement de la collectivité**

Le conseil municipal a approuvé à la **majorité** de donner délégation au maire en matière de couverture du besoin de financement de la collectivité au terme de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.

### **6- Délégation de service public (DSP) eau potable : état de créances irrécouvrables de l'année 2014 transmis par le délégataire**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la notification au délégataire l'admission de ces créances en non-valeur pour un total de 116.840,65 euros.

### **7- Reconstitution du dispositif de la bourse aux initiatives citoyennes**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la reconduction du dispositif de la bourse aux initiatives citoyennes impliquant une participation financière de la ville de Beauvais de 20.000 euros, et approuve la demande d'une subvention de 10.000 euros auprès de l'état dans le cadre du contrat de ville et éventuellement de tout autre partenaire.

### **8- Subvention exceptionnelle à l'association la ludo planète**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention à l'association suivante :

- la ludo planète : 1 200 euros pour la mise en œuvre de l'action « place aux jeux ».

### **9- Subvention 'école ouverte' aux collèges Charles Fauqueux et Henri Baumont**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention de 2 000 euros au collège Charles Fauqueux et une subvention de 2 000 euros au collège Henri Baumont.

### **10- Convention 'contrat enfance jeunesse 2015-2018'**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention 'contrat enfance jeunesse 2015-2018'. Cette convention est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

### **11- ASCA – convention d'objectifs et de moyens 2016**

Le conseil municipal a approuvé à la **majorité** l'attribution d'une subvention de fonctionnement afin de soutenir les activités de l'ASCA, la somme de 480 000 euros est répartie comme suit :

- 340 000 euros pour le fonctionnement de la SMAC – pôle musique,
- 110 000 euros pour le fonctionnement du pôle image,
- 15 000 euros pour l'organisation d'évènements transversaux (Pixels, Zurban, Biberon festival),
- 15 000 euros pour le dispositif passeurs d'images.

### **12- Tarif de location d'audioguide**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité des suffrages exprimés** le tarif de location des audioguides qui ont pour objectif de faciliter la compréhension des œuvres par le public à la galerie nationale de la tapisserie. Les tarifs sont :

- 3 euros pour les adultes, par audioguide,
- 1 euros tarif spécial pour les jeunes de moins de 25 ans, par audioguide.

### **13- Convention pluri-annuelle d'objectifs et de moyens avec l'association 'les foulées de la rue'**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention pluri-annuelle d'objectifs et de moyens avec l'association 'les foulées de la rue' pour une durée de trois ans.

### **14- Convention pluri-annuelle d'objectifs et de moyens avec l'association 'académie beauvaisienne d'escrime'**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention pluri-annuelle d'objectifs et de moyens avec l'association 'académie beauvaisienne d'escrime' pour une durée de trois ans.

### **15- Remise de prix, cadeaux et gratifications**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les modalités d'attribution de remise de prix, prestations diverses, gratifications, dans le cadre des actions proposées dans des missions information jeunesse, le BLOG 46 est amené à animer des ateliers et des stands liés à l'emploi et à l'activité saisonnière, 2 000 stylos et 100 clés USB avec le logo BLOG 46 seront distribués aux jeunes.

- Stylos (logo BLOG 46) pour un montant de 1 104 euros TTC,
- Clefs USB pour un montant de 676,80 euros TTC.

## **16- Programmation d'Elispace 2016**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le programme complémentaire du 1<sup>er</sup> semestre 2016 de l'Elispace qui a été validé par le conseil d'exploitation d'Elispace le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

## **17- Avenant n°4 à la convention d'exploitation du stationnement payant en ouvrage et sur voirie**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'avenant n°4 à la convention d'exploitation du stationnement payant en ouvrage et sur voirie. Vinci Park est devenue INDIGO Infra France, la ville doit donc transférer à la société INDIGO Infra France le contrat DSP stationnement arrivant à échéance le 31 décembre 2016.

## **18- Avenant n°5 à la convention d'exploitation du stationnement payant en ouvrage et sur voirie**

Le conseil municipal a approuvé à **la majorité** l'avenant n°5 à la convention d'exploitation du stationnement payant en ouvrage et sur voirie.

## **19- Lancement de la procédure de renouvellement du contrat d'exploitation du stationnement payant en ouvrage et sur voirie**

Le conseil municipal a approuvé à **la majorité** le lancement de la procédure de renouvellement du contrat d'exploitation du stationnement payant en ouvrage et sur voirie. Monsieur Benoit Miron, monsieur Pierre Michelino, monsieur Jean-Luc Bourgeois, monsieur Olivier Taboureux et monsieur Grégory Narzis sont élus membres titulaires à **l'unanimité** et madame Salima Nakib, madame Cécile Parage, monsieur Antoine Salitot, monsieur Arnaud de Sainte Marie, et madame Anne Rouibi-Geffroy sont élus membres suppléants à **l'unanimité**.

## **-20- Révision du plan local d'urbanisme : bilan de la concertation**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la révision du plan local d'urbanisme : bilan de la concertation, et la validation sur le fait que les modalités de la concertation telles que définies dans la délibération du 4 octobre 2013 ont été bien mises en œuvre.

## **21- Révision du plan local d'urbanisme : arrêt projet**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le projet de plan local d'urbanisme de la commune tel qu'il est annexé à la présente délibération.

## **22- Abandon de la vente d'un terrain cadastré section ZE n°551p et 885p à l'enseigne Burger King**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'abandon de la procédure de déclassement du parking cadastré section ZE n°551p et 855p et de maintenir le bien dans le domaine public.

### **23- Cession d'une sente – lotissement des Bas Romains**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la cession de la sente nord reliant l'allée Maurice Utrillo à l'avenue Corot et de la déclasser du domaine public communal,

- de vendre la partie de la sente nord nouvellement cadastrée section BY n° 390 pour 20 m<sup>2</sup> à monsieur et madame LOLIVIER, propriétaires de la parcelle BY n°121, au prix de 4 € conformément à l'avis des Domaines,

- de vendre la partie de la sente nouvellement cadastrée section BY n° 391 pour 12 m<sup>2</sup> à monsieur et madame BALAVOINE, propriétaires de la parcelle BY n° 122, au prix de 2,40 €, conformément à l'avis des domaines,

### **24- Aide financière de l'agence de l'eau Seine-Normandie : marais de Saint-Just**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'aide financière de l'agence de l'eau Seine-Normandie, soit 80% de participation de l'agence de l'eau et 20% en auto financement concernant la pose de 2 panneaux d'information (présentation du marais) 135x76com : 1 070,40 euros TTC et la pose de 3 panneaux d'information (éco-pâturage, la mare, la faune et la flore du marais)A3 : 1 202,40 euros TTC, soit un montant total de 2 272,80 euros.

### **25- Aide financière de l'agence de l'eau Seine-Normandie : travaux marais de Saint Just**

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'aide financière de l'agence de l'eau Seine-Normandie concernant le marais de Saint-Just. Deux types d'interventions seront réalisés :

- fauche de restauration avec exportation d'une mégaphorbiaie : 2 891,52 euros TTC,
- fourniture et pose de clôture en vue de la mise en place d'un pâturage : 5 394,00 euros TTC.

Les frais correspondants s'élèvent à 8 285,52 euros TTC. Une partie de ces travaux des milieux aquatiques et humides est subventionnée de la manière suivante :

- 80% de participation de l'agence de l'eau,
- 20% en auto financement.

### **DÉLÉGATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES**

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 22h40

Pour extrait conforme,

 

**Caroline CAYEUX**  
Maire de Beauvais,  
Sénateur de l'Oise